

MESURER LES TRANSFERTS ÉCONOMIQUES ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Hippolyte d'Albis

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2014/3 n° 183 | pages 64 à 72

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-3-page-64.htm>

Pour citer cet article :

Hippolyte d'Albis, « Mesurer les transferts économiques entre les générations », *Informations sociales* 2014/3 (n° 183), p. 64-72.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Mesurer les transferts économiques entre les générations

Hippolyte d'Albis – économiste



Selon les périodes de la vie, les individus bénéficient de transferts de la part d'autres générations et des pouvoirs publics ou, au contraire, contribuent à les alimenter. La méthode des comptes de transferts nationaux, articulée autour de la notion de cycle de vie économique, mesure ces flux liés à l'évolution de la démographie. Mise en œuvre par des équipes interdisciplinaires en réseau dans une quarantaine de pays sur tous les continents, elle permet la comparaison internationale.

Les relations économiques entre les générations sont multiples. L'enfant bénéficie de transferts de la part de ses parents, qui financent sa consommation de tous les jours. Il bénéficie également d'un engagement public important, qui finance la crèche où il ira peut-être et l'école où il ira certainement. Devenu adulte, ses revenus du travail contribuent à financer la consommation de ses propres enfants et, via ses impôts, les dépenses publiques dont ces derniers bénéficient. Il finance par ce même biais la retraite de ses parents et les dépenses publiques destinées aux aînés et, en particulier, les dépenses de santé dont le poids ne cesse de croître. Il épargne également une partie de son revenu afin de financer une partie des dépenses à venir qu'il anticipe. Devenu retraité, il bénéficie des revenus du patrimoine qu'il a accumulé et du système de retraite par répartition. À son décès, son patrimoine est réparti au sein de sa famille et est, *via* l'impôt, affecté à des dépenses publiques. Ce parcours est bien sûr schématique et chaque individu connaît une trajectoire particulière. Néanmoins, il rend compte de l'ensemble des différents transferts monétaires entre les générations. L'objet des Comptes de transferts nationaux est de proposer une comptabilisation rigoureuse, cohérente et exhaustive de tous ces transferts entre les générations. Cet article présente les premiers résultats obtenus pour la France.

Principes des Comptes de transferts nationaux

Les Comptes de transferts nationaux reposent sur une méthodologie internationale développée par un ensemble de chercheurs réunis sous la direction

de Ronald Lee et Andrew Mason (2011). Le principe général s'articule autour de la notion de cycle de vie économique ; il a pour objet de construire des profils par âge, portant par exemple sur la consommation totale ou les revenus du travail. La consommation totale est constituée de la consommation privée, à savoir les dépenses de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif, et de la consommation publique, qui se définit comme les dépenses de consommation individuelle et collective des administrations publiques. Chacun des profils public et privé est construit à partir des postes de consommation de santé, d'éducation et d'autres postes de consommation. Au niveau public, ces derniers incluent les biens et services non individualisables par âge, tels que la défense ou la justice. Concernant les dépenses privées, les « autres dépenses de consommation », hors santé et éducation, dépendent de l'âge et intègrent notamment les loyers imputés. Les revenus du travail sont composés des salaires bruts, des cotisations patronales et de la part du revenu mixte brut des travailleurs indépendants qui correspond à la rémunération du travail. La différence entre les profils de consommation totale et des revenus du travail par âge correspond au déficit de cycle de vie.

L'originalité de l'approche repose sur une démarche en trois étapes : la création des profils moyens par âge à partir des données d'enquêtes, le calcul des profils agrégés en multipliant les profils moyens par la démographie et enfin l'ajustement des profils agrégés par les agrégats économiques de la comptabilité nationale. Au final, on dispose donc de profils dits « agrégés », qui sont les valeurs totales à chaque âge pour l'ensemble de l'économie, et de profils dits « moyens », qui sont des valeurs individuelles. Il existe quelques exceptions, notamment la consommation publique d'éducation, pour laquelle les profils sont déterminés à partir de données administratives. Dans ce cas, le point de départ correspond à des profils agrégés. Les profils moyens sont obtenus en divisant ceux-ci par la population par âge.

Une démarche internationale

Au niveau international, les équipes de recherche des Comptes de transferts nationaux forment un réseau interdisciplinaire de démographes, d'économistes et de sociologues réunissant près de 200 personnes. Il a vu le jour au début des années 2000 et compte aujourd'hui 41 pays membres : douze en Europe, douze sur le continent américain, onze en Asie-Pacifique et six en Afrique. Le projet bénéficie du soutien de nombreuses organisations internationales, notamment des Nations unies pour la réalisation et la publication d'un manuel.

La participation de tous ces pays, rassemblés autour d'une démarche commune, ouvre la possibilité de réaliser des comparaisons internationales. La méthode de construction des profils est équivalente, tout comme les agrégats macroéconomiques utilisés pour l'ajustement des profils. Ceux-ci sont issus

des comptes nationaux, qui dépendent d'un système européen unifié (le Système européen de comptabilité) et, au niveau international, du système des comptes nationaux des Nations unies (*System of National Accounts*). Par conséquent, les disparités que l'on observe entre les travaux réalisés par chaque pays minimisent les écueils les plus importants qui sont la grande limite de la plupart des analyses procédant par comparaison internationale. Par ailleurs, les comparaisons entre pays sont réalisées à partir de données en coupe transversale collectées les mêmes années ou à des périodes très proches.

En France, l'équipe constituée pour réaliser ces Comptes de transferts nationaux est attachée à l'École d'économie de Paris (PSE) et à l'Institut national des études démographiques (Ined) (1).

Lancement du volet français en 2012

Le lancement par l'équipe française de la première phase de construction des comptes a débuté en 2012. Elle porte sur le calcul des profils de consommation, de revenus du travail et de déficits de cycle de vie moyens et agrégés. Ces profils ont été élaborés pour chaque année et couvrent la période allant de 1979 à 2005. Ils comportent une décomposition par sexe ainsi qu'une valorisation monétaire de la production de biens et services domestiques. Ces travaux permettent donc de suivre les profils année après année et âge par âge, ainsi que de réaliser une analyse spécifique à la cohorte des *baby-boomers* sur l'ensemble de leur vie active. Une méthode d'extrapolation a été utilisée pour obtenir les profils par âge entre les vagues des enquêtes disponibles. Les résultats de ces travaux sont présentés de manière plus exhaustive dans d'Albis *et al.* (2013).

Profils du travail et de la consommation en 2005

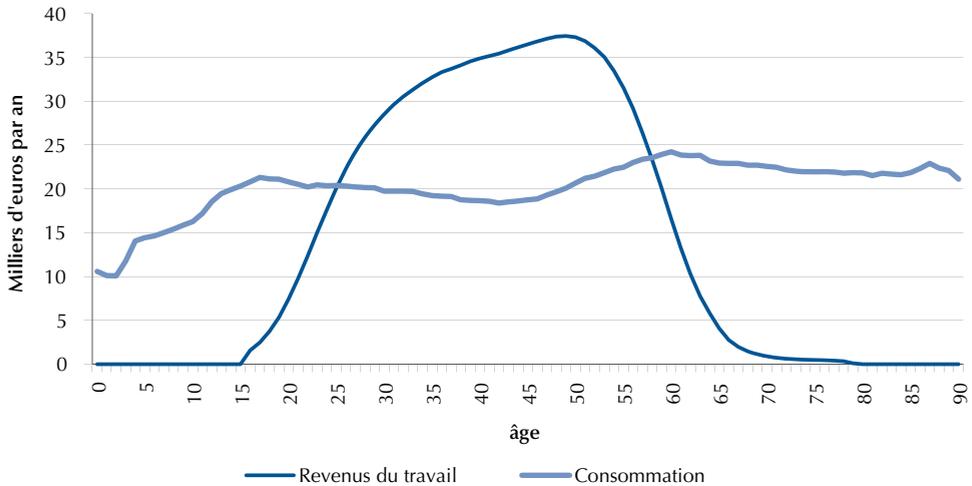
Le graphique 1 représente les profils des revenus du travail et de la consommation pour l'année 2005. En France, comme dans les autres pays, les jeunes

“ (...) les jeunes et les plus âgés sont en déficit de cycle de vie, ce qui signifie que leurs revenus du travail sont largement inférieurs à leurs dépenses de consommation. ”

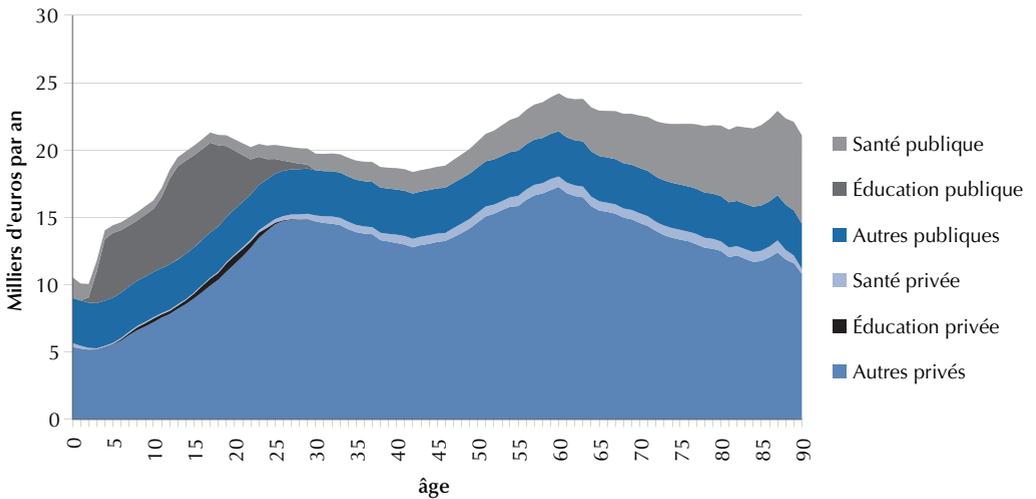
et les plus âgés sont en déficit de cycle de vie, ce qui signifie que leurs revenus du travail sont largement inférieurs à leurs dépenses de consommation. À l'inverse, les adultes en âge de travailler dégagent un excédent de cycle de vie, puisque les ressources obtenues sur le marché du travail sont supérieures à leurs consommations.

En 2005, le profil de consommation moyenne se caractérise par une relative stabilité entre les âges. Dans l'enfance, avec la progression des besoins, la consommation augmente jusqu'à 17 ans puis se stabilise autour de 21 000 euros par an. La France diffère sensiblement des États-Unis et de plusieurs autres pays développés pour lesquels la consommation moyenne augmente sensiblement après 60 ans ou 65 ans.

Graphique 1. Profils des revenus du travail et de la consommation moyens en 2005



Graphique 2. Décomposition du profil de la consommation en 2005



En France, la stabilité du profil de consommation au-delà de 60 ans s'explique par un effet de compensation entre la consommation publique et la consommation privée. La consommation privée diminue sensiblement après cet âge, la baisse étant de l'ordre de 25 % entre 60 et 80 ans tandis que la consommation publique tend à croître du fait de la hausse des dépenses de santé. En revanche, aux États-Unis, l'augmentation massive avec l'âge des dépenses de santé privées se traduit par un accroissement du profil. Le graphique 2 montre la décomposition du profil de la consommation.

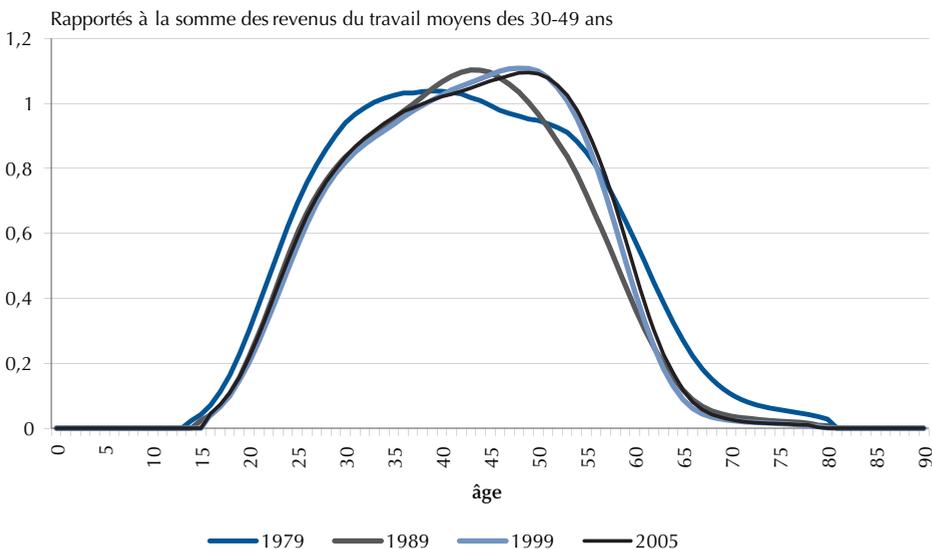
La confrontation des profils de revenu et de consommation permet d'obtenir le déficit de cycle de vie par différence et ainsi de calculer les deux âges seuils qui caractérisent le passage des âges bénéficiaires aux âges contributifs. En France, sur la base des profils individuels, ces âges sont respectivement égaux à 26 et 57 ans, avec un pic de contribution à l'âge de 47 ans. La durée durant laquelle le revenu du travail est supérieur à la consommation est donc de trente et un ans.

Le déficit de cycle de vie est financé par les transferts intergénérationnels ainsi que par la réallocation d'actifs. Les transferts sont aussi bien publics, avec les pensions de retraite ou les allocations familiales, que privés, sous la forme d'héritages et de donations. La réallocation d'actifs correspond à un transfert de ressources entre ménages sous la forme de transfert de revenus du capital ou de l'épargne (donations, legs...).

Changements et constances au cours de la période 1979-2005

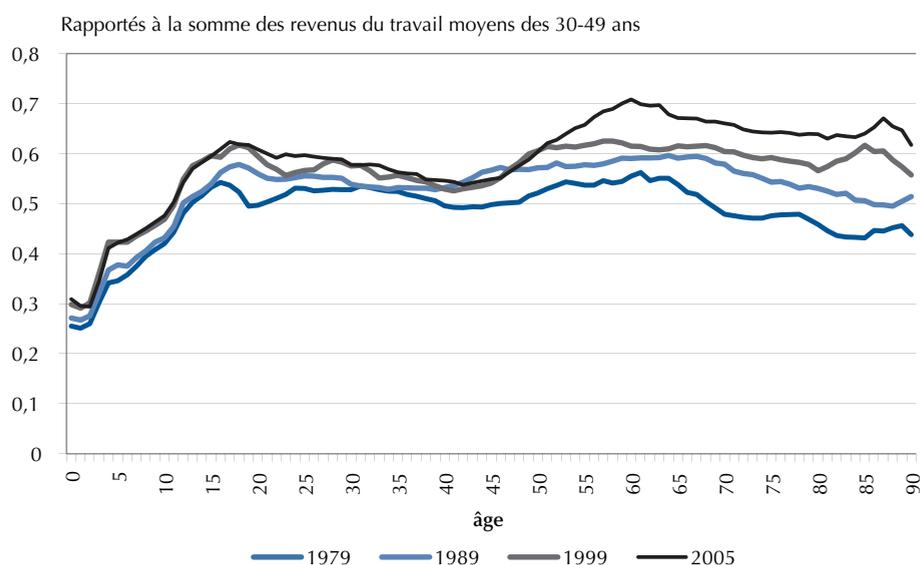
Les distributions par âge des revenus du travail et de la consommation ont évolué au cours de la période de façon différente. Dans le graphique 3, les profils par âge des revenus du travail (c'est-à-dire les revenus salariaux, les revenus des indépendants et les cotisations sociales à la charge des employés et des employeurs) ont été représentés pour différentes années. Il apparaît clairement que le sommet de la distribution s'est déplacé de dix ans au cours de la période étudiée, passant de 39 ans pour l'année 1979 à 49 ans pour l'année 2005. La part supplémentaire des revenus du travail a donc été captée de manière croissante par les plus âgés, à mesure que les cohortes nées après la Seconde Guerre mondiale vieillissaient.

Graphique 3. Profils de revenus du travail moyen par âge



La situation est en revanche bien différente pour le profil de consommation. Globalement, celui-ci est resté très stable sur la période. Dans le graphique 4, les profils de consommation sont représentés. Le graphique montre clairement que la consommation par âge est restée relativement constante pour les personnes de 17 ans et plus. Le déplacement vers le haut s'explique par la hausse de la consommation totale dans les revenus du travail. L'effet génération qui apparaît très clairement dans les profils de revenus ne se retrouve donc pas dans les profils de consommation. Des transferts entre les générations, *via* des dons au sein des familles ou *via* le système public de prélèvements et d'allocations, ont certainement participé à maintenir la consommation constante.

Graphique 4. Profils de consommation moyenne par âge



L'évolution du profil par âge du déficit de cycle de vie résulte mécaniquement des deux mouvements explicités ci-dessus. L'analyse du déplacement des deux âges seuils au cours du temps met en évidence un raccourcissement de la durée pendant laquelle un individu est contributeur net. L'âge à partir duquel les individus passent d'une situation de déficit à une situation d'excédent a sensiblement remonté en début de période, de 23 ans en 1979 à 26 ans en 1994 (avec un gain d'un an tous les cinq ans). Il reste ensuite relativement constant. Dans le même temps, l'âge auquel les individus basculent de nouveau dans une situation de déficit est passé de 61 ans en 1979 à 57 ans en 1984, sous l'effet conjugué du passage à la retraite à 60 ans et d'un contexte économique dégradé. Depuis 1984, ce seuil n'a pas varié.

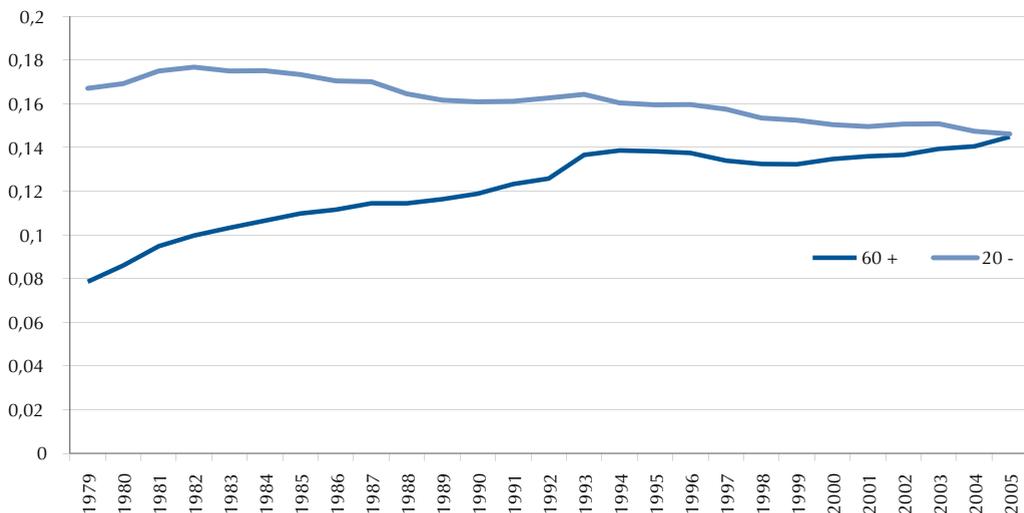
Il convient toutefois de mettre en parallèle ces évolutions avec l'accroissement significatif de la durée de vie moyenne observée au cours de la période.

En France, l'espérance de vie est passée pour les femmes de 78,3 ans en 1979 (70,1 ans pour les hommes) à 83,9 ans en 2005 (76,8 ans pour les hommes). De 1994 à 2005, période au cours de laquelle le nombre d'années de surplus est resté égal à 31 ans, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de respectivement de 2 ans pour les femmes et de 3,1 ans pour les hommes. En résumé, entre 1979 et 1995, la période d'excédent (au cours de laquelle l'individu produit plus de richesse qu'il n'en consomme) s'est contractée dans un scénario où la durée des périodes de déficit a augmenté : un âge d'entrée dans la vie active plus élevé et un allongement de la durée de vie ont accru les périodes où l'individu consomme plus de richesses qu'il n'en produit.

Dans ce contexte de resserrement des âges productifs et de déplacement du mode de la distribution des revenus, la relative constance de la répartition de la consommation provient donc d'une redistribution entre les âges, notamment des *baby-boomers* – en activité sur la période étudiée – vers les plus jeunes et les plus âgés.

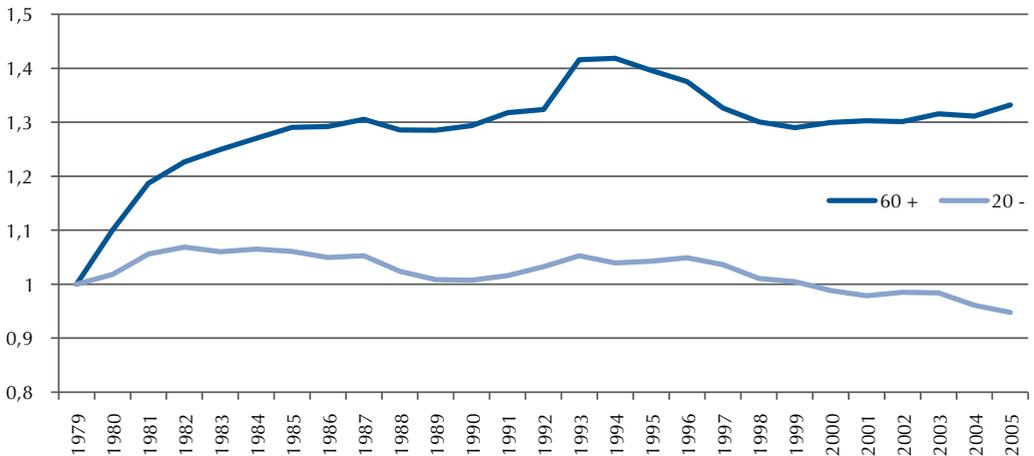
Pour analyser cette redistribution, il convient de procéder en deux étapes. On calcule la différence entre d'une part la consommation et les revenus du travail de tous les individus de plus de 60 ans à une date donnée et d'autre part la consommation et les revenus du travail de tous les individus de moins de 20 ans à la même date. Dans le graphique 5, ces différences sont représentées en pourcentage du PIB. Il apparaît que l'écart entre la consommation et les revenus du travail des plus de 60 ans a fortement augmenté au cours de la période 1979-2005, pour rejoindre celle des moins de 20 ans qui a sensiblement baissé.

Graphique 5. Part du déficit de cycle de vie dans le PIB



Si l'on rapporte ces parts au nombre d'individus de plus de 60 ans ou de moins de 20 ans, on obtient le graphique 6. Il apparaît alors que ces parts sont restées plus stables au cours de la période concernée. Ceci traduit le fait que l'accroissement de l'écart chez les plus de 60 ans est en partie dû à leur accroissement démographique. La plus grande stabilité relative des parts rapportées aux effectifs est tout à fait remarquable étant donné les importants changements politiques, démographiques et économiques que la France a connus au cours des années considérées. En revanche, il apparaît nettement que l'écart entre la part des plus de 60 ans et celle des moins de 20 ans s'est continuellement accru, ce qui reflète le poids de plus en plus prédominant des seniors dans la société française.

Graphique 6. Part de déficit de cycle de vie rapportés aux effectifs



Note de lecture : L'axe des ordonnées est en base 1 en 1979. Les deux courbes doivent donc être interprétées comme l'évolution de l'écart de la consommation et des revenus du travail rapporté au PIB et aux effectifs depuis 1979.

Les comparaisons de bien-être entre les générations sont délicates. Même si elle ne rend que partiellement compte de la réalité, l'utilisation de la consommation comme indicateur peut s'avérer féconde. Les données établies à l'aide de la méthodologie des Comptes de transferts nationaux mettent en exergue à la fois une relative égalité de la consommation entre les âges et une stabilité des profils de consommation au fil du temps. Cette dynamique est bien différente de celle des profils de revenus qui se sont déformés en faveur des plus âgés. Le raccourcissement de la période pendant laquelle les dépenses en consommation des cohortes sont moins élevées que leurs revenus du travail n'a pas conduit à une modification notable des réallocations dont ont bénéficié les plus jeunes et les plus âgés. En pourcentage du PIB, les réallocations dont chacun des moins de 20 ans et chacun des plus de 60 ans a bénéficié sont restées globalement constantes.

L'arrivée des *baby-boomers* à l'âge de la retraite constitue un choc démographique majeur. Les données disponibles ne permettent pas d'analyser son effet sur les profils de consommation et de revenu par âge, car elles prennent fin en 2005. La phase suivante du projet consistera donc à actualiser les profils jusqu'en 2011, grâce à la dernière vague de l'enquête Budget des familles de l'Insee. Elle portera également sur le financement du déficit de cycle de vie, composé des transferts publics, des transferts privés et des réallocations d'actifs. Enfin, d'autres pistes sont également à l'étude. Elles concernent le compte de capital ou de patrimoine, les inégalités intra-générationnelles et la réalisation de Comptes de transferts régionaux, permettant de définir les équilibres intergénérationnels au sein du territoire français.

Note

1 – L'équipe française est composée de dix chercheurs, sous la direction d'Hippolyte d'Albis : Carole Bonnet, Najat El Mekkaoui, Angela Greulich, Julien Navaux, Jacques Pelletan, Anne Solaz, Elena Stancanelli, Hector Toubon et François-Charles Wolff. Le projet des Comptes de transferts nationaux pour la France bénéficie du soutien de la Chaire Transitions démographiques, transitions économiques et du Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Bibliographie

- D'Albis H., Bonnet C., Navaux J., Pelletan J., Toubon H. et Wolff F. C., 2013, « **The lifecycle deficit in France, 1979-2005** », *Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap)*, docweb n° 1307, novembre, à paraître dans *Journal of the Economics of Ageing*.
- Lee R. D. et Mason A. (dir.), 2011, « **Population aging and the generational economy : a global perspective** », Cheltenham (R-U) et Northampton, Massachusetts (États-Unis), Edward Elgar Publishing.